

Vendredi 27 septembre 2013

Proposition
Processus décisionnel
Consultation
Citoyens
Représentation d'intérêts
Règlement
Audition
Directive
Veille juridique
Avocat
Prise de position
Monitoring
Ethique
Message
Paris
Député européen
Stratégie
Argumentaire
Réseau
Bruxelles
Commission européenne
Représentations permanentes
France
Cartographie
Parlement européen
Politique
Transparence
Registre
Conseil de l'UE

RENCONTRES EUROPÉENNES À BRUXELLES

DÉLÉGATION DES BARREAUX DE FRANCE

Inscriptions et informations

Délégation des Barreaux de France
Avenue de la Joyeuse Entrée, n°1
1040 Bruxelles

E-mail : valerie.haupt@dbfbruxelles.eu
Site : www.dbfbruxelles.eu



9h - 9h30 : Introduction

Jean Jacques FORRER & Hélène BIAIS, Délégation des Barreaux de France

Philippe PORTIER, Président de l'Association des Avocats lobbyistes

9h30 - 10h15 : Cas de lobbying en matière de Sécurité des produits

Jean-Luc LAFFINEUR, Avocat aux Barreaux de Paris et Bruxelles

10h15 - 11h30 : Cas de lobbying en matière agroalimentaire

Pierre MORRIER, Avocat au Barreau de Paris

11h30-11h45 : Pause

11h45 - 12h30 : Cas de lobbying dans le cadre de la réforme de la commande publique en Europe (Directive « concessions »)

Ina GORANOVA, Lobbyiste, Athenora Consulting

12h30 - 13h45 : Déjeuner debout sur place

14h - 14h30 : Cas de lobbying « coffrets cadeaux »

Chloé ZYLBERBOGEN, Avocat au Barreau de Paris, Association des avocats lobbyistes

14h30 - 15h : Cas de lobbying en Droit pharmaceutique / de la santé

Jean-Charles ROCHARD, Secrétaire général, Ordre National des Pharmaciens, Paris

15h00 - 15h15 : Pause

15h15 - 16h : Exemples de démarches lobbying « profession d'avocat »

Régis CUSINBERCHE & Anne-Charlotte GROS, Avocats au Barreau de Paris

16h - 16h30 : Clôture Le registre de transparence

Gérard LEGRIS, Chef d'unité « Transparence », Commission européenne, Secrétariat général

RENCONTRES EUROPÉENNES

<< PRATIQUE DU LOBBYING PAR L'AVOCAT >>

Vendredi 27 septembre 2013

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom.....
Prénom.....
Fonction.....
Cabinet / Organisme.....
Barreau.....
Adresse.....
Téléphone.....
Télécopie.....
E-mail.....

Participation aux frais par personne : 200 euros TTC**

Avocat-stagiaire : 150 euros TTC**

Elève-avocat : 115 euros TTC**

*Nos formations bénéficient d'une prise en charge par le FIFPL
(pour de plus amples informations nous contacter)*

Inscription sur notre site www.dbfbruxelles.eu ou par envoi du présent bulletin par fax au 00 32 2 230 62 77 ou par courrier à : Délégation des Barreaux de France, 1 Avenue de la Joyeuse Entrée, B-1040 Bruxelles.

Modalité de paiement : par virement bancaire (nous contacter) ou par paiement en ligne sur notre site www.dbfbruxelles.eu

Numéro de TVA figurant sur votre déclaration fiscale
(impératif)

Assujetti à la TVA en tant que personne physique :
Numéro de TVA en cette qualité

BE _ _ _ _ _ (10 chiffres)

FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)

Assujetti à la TVA en tant que personne morale :
Numéro de TVA en cette qualité

FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)

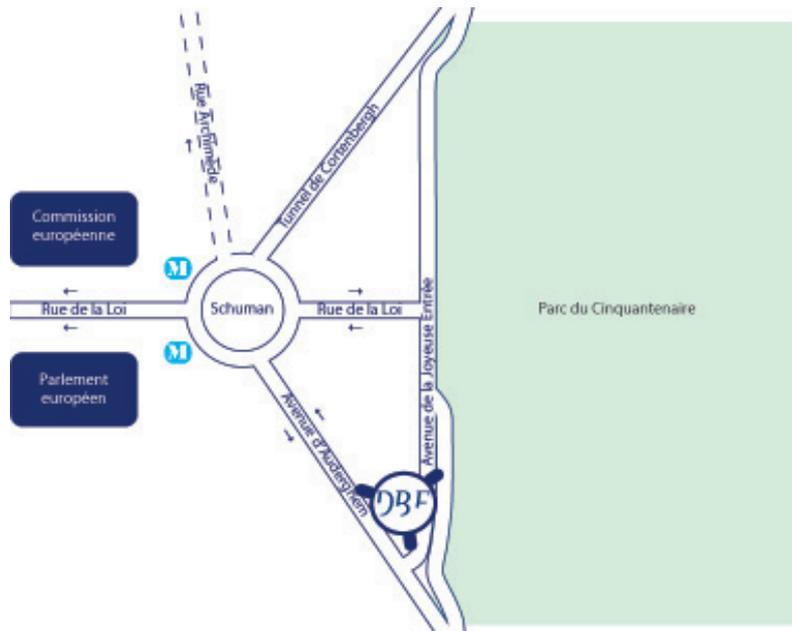
*Cette date est indicative. La Délégation des Barreaux de France se réserve le droit de la modifier.

**30% de la participation en cas d'annulation signalée moins d'une semaine avant la manifestation. En cas d'annulation non signalée ou signalée moins de 48 h avant la date de la manifestation, la totalité de la participation sera conservée.

Non Assujetti à la TVA

Prochaines manifestations en 2013 :

Décembre 2013 : Les derniers développements du droit européen de la concurrence



Délégation des Barreaux de France

Avenue de la Joyeuse Entrée, 1 - B-1040 Bruxelles
Tél : +32 (0)2 230 83 31 - Fax : +32 (0)2 230 62 77
valerie.hauptert@dbfbruxelles.eu - www.dbfbruxelles.eu

8
heures de
formation
validées !